

Monsieur Bernard SALOMON, Président de la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise

à

Mesdames, Messieurs les Délégués du Conseil Communautaire

Beaumont-de-Lomagne, le 6 décembre 2023

## CONVOCATION

J'ai le plaisir de vous inviter à la réunion du Conseil Communautaire qui se tiendra le :

MARDI 12 DECEMBRE 2023 à 18h À la salle des fêtes de LARRAZET

## L'ordre du jour sera le suivant:

- 1/ Transfert de la compétence CCLTG approvisionnement en eau au syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement
- -transfert au syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement de la partie de la compétence d'approvisionnement en eau telle que définie à l'article L.211-7 du code de l'environnement,
- 2/ Modification de la composition des commissions
- 3/ Modification du délégué suppléant siégeant au conseil d'administration de l'ADEFPAT
- 4/ Délibération autorisant le recrutement de trois emplois saisonniers, dans le cadre de l'intérêt communautaire « piscine de la base de loisirs » (3 maîtres-nageurs)
- 5/Délibération portant création de deux emplois liés à un accroissement d'activité saisonnière (accueil / entretien piscine)
- 6/ Délibération portant mise à jour du grade concernant l'emploi de gestionnaire de ressources humaines
- 7/ Délibération portant mise à jour du tableau des effectifs Ci-joint tableau des effectifs actualisé

- 8/ Délibération sur le référent déontologue des élus
- Ci-joint : Convention d'adhésion à la mission Référent déontologue des élus Charte de l'élu local
- 9/ Délibération approuvant le versement de chèque cadeaux aux agents de la CCLTG au titre de l'année 2023
- 10/ Modification de la liste des agents bénéficiant du remboursement des frais de téléphonie mobile et modification du montant remboursé sur la base d'un forfait
- 11/ Délibération relative à la participation des employeurs publics territoriaux à la protection sociale complémentaires de leurs agents en matière de prévoyance et de de santé
- 12/ Mise en place de la prime pouvoir d'achat pour les agents de la CCLTG
- 13/ Avenant à la convention de mise à disposition de l'agent Jean Luc Gregoresky Ci-joint avenant à la convention
- 14/ Annulation de l'inscription budgétaire 2023 à verser à l'association les Ptit's Loups au titre de l'exercice de la compétence petite enfance (crèche, RPE, LAEP)
- 15/ Décision modificative n°7 du budget principal 2023 de la CCLTG
- 16/ Décision modificative n°8 du budget principal 2023 de la CCLTG
- 17/ Révision d'autorisations de programme
- 18/ Décision modificative n°2 du budget 2023 de l'Office de Tourisme Intercommunal
- 19/ Reversement 2023 des paris hippiques à la commune de Beaumont de Lomagne
- 20/ Approbation de la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens entre la CCLTG et l'association Familles Rurales Tarn et Garonne Services 2024-2026
- PJ: Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens entre la CCLTG et l'association familles rurales Tarn et Garonne services 2024-2026
- 21/ Etude de mise en réseau des différentes médiathèques de la CCLTG et projet d'animation culturelle autour du livre et de la lecture : demande de subvention auprès de l'Etat/DRAC
- 22/ Plan d'aide au Commerce Territorial (PACte) : validation de 2 aides : J.FAYARD Le Plumier argenté/C.LACOSTE La ferme florale
- 23/ Aides à l'immobilier d'entreprise : validation d'une aide C.LACOSTE Les Jardins de la Gimone
- 24/ Avenant N°3 à la convention d'opération OPAH 2021-2024 Projet d'avenant n°3 ci-joint

## 25/ Participations OPAH

26/ Convention de délégation de compétence d'organisation de services de transport à la demande entre la région Occitanie et la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise

- Projet de convention TAD ci-joint
- Projet de règlement d'exploitation du service de transport à la demande de la CC Lomagne Tarn et Garonnaise

## 27/ Questions diverses

Vous trouverez en pièce jointe la note de synthèse accompagnée de documents complémentaires.

Je vous remercie de confirmer votre <u>présence</u> ou de nous informer de votre <u>absence</u> soit :

- En cliquant directement dans la rubrique « Ma réponse » sur STELA
- par mail à contact@cc-lomagne82.fr
- par téléphone au 05 63 65 34 26

<u>En cas d'absence</u>, merci de bien vouloir solliciter votre suppléant ou nous transmettre un pouvoir (modèle ci-joint).

Comptant sur votre présence,

Cordiales salutations

